REPRISE GÉNÉRALE DE L'ATHLÉTISME NORDISTE

A Arras, au Stade Degouve la Journée Jules Noël a réuni débutants et vedettes

A ROUBAIX, LES STADISTES LOCAUX REMPORTENT LA COUPE SWUYSSEN

LA JOURNÉE JULES NOËL A ARRAS

C'est au stade Degouve que s'est déroulée ce dimanche la Journée Jules Noël, ancien capitaine de l'équipe de France d'athlétisme, et à cette occasion débutants et vedettes se donnaient rendez-vous.

Le terrain du Racing Club d'Arras vit donc toute cette journée ensoleillée le défilé d'athlètes en herbe et des vedettes en renom.

On pouvait remarquer sur la pelouse, MM. Sergeant, président ; Louis Lanternier, président honoraire ; Deconchy, secrétaire général ; Picavet du Comité des Flandres ; Baratte, speaker ; Hervier, président de la section d'athlétisme de Marquette ; Lalutulle, de Calais ; Wagon, directeur de l'entraînement de l'Education aux Sports ; Bonnet, directeur adjoint ; Brément, Miart, Devemy, Delatour, Baudé, Soirel, du Racing Club d'Arras et quantité de personnalités du sport.

Le jury était présidé par M. Sergeant qui était aidé de MM. Sivlevide et Delatour, vice-présidents. M. Deconchy, rempli à souhait le rôle de juge arbitre. M. Picaze assura parfaitement la direction de cette réunion avec comme adjoint, M. Carlou. Notons comme membres du jury : MM. Chaudet, directeur des concours ; Fournier, Letourneur, Debuire, Delville, Brocourt, Poulet, Théry, Devynck, Hure, Gerselinck, Au secrétariat, MM. Delonnelle, Evrard, Basset, tirent un travail laborieux et s'en tirèrent à souhait.

Les opérations se déroulèrent sans accroc et à la satisfaction des nombreux spectateurs.

Il y a lieu de noter la défection de nombreux athlètes, MM. Bonifece, Savary, Hugot, etc., retenus par une compétition universitaire.

Dans l'ensemble les performances furent guère remarquables. Signalons toutefois que le record des 1 500 m. juniors fut battu officieusement par Dufourmantelle d'Albert en 4' 10" 9/10 devant Pétain. Signalons également la performance de Wittewrunghel de Paris qui lança le disque à 45 m. 18.

Le record de la recette fut battu à la grande satisfaction de M. Sergeant qui nota une recette de 17.000 francs.

Voici les résultats techniques :

EPREUVES NATIONALES

800 m. : 1. Hanssenne (U.S.T.) 1' 59" 7/10 ; 2. Chypzé (Lyon), 2' 1/10 ; 3. Hunlaux (Paris) ; 4. Lecet (Marquette).

Poids : 1. Héricé (Périgueux), 12 m. 33 ; 2. Bockel (Cannes), 12 m 05 ; 3. Legrain (Thumeries), 12 m.

Disque : 1. Wittewronghel (Paris), 45 m. 16 ; 2. Bockel (Cannes), 44 m. 28 ; 3. Héricé (Périgueux), 38 m. 96 ; 4. Legrain (Thumeries) 37 m. 50

EPREUVES REGIONALES

80 m. cadets : 1. Dupré (Hénin-Lietard), 9" 5/10 ; 2. Nonon (Hellemmes) ; 3. Fauquet (Liévin).

100 m. juniors : 1. Desruelles (R.C.A.), 11" 8/10 ; 2. Hérice (Ind.) 3. Pellegrin (R.C.A.).

200 m. seniors : 1. Denis (Lille), 23" 4/10 ; 2. Gradel (R.C.A.), 23" 6/10 ; 3. Granidarge (U.S.T.).

400 m. juniors, seniors. — 1. Petit (Thumeries), 53" ; 1. Rengot (R.C.A.), 54" 2/10 ; 3. Montagne (U.S.T.)

1.000 m. cadets : 1. Bouchez (Villemeux), 2' 44" 4/0 ; 2. Vallé (Liévin), 2' 49" 8/10 ; 3. Novek (Thumeries) ; 4. Vahé (R.C.A.) ; 5. Paoli (R.C.A) ; 6. Vinni ; 7. Flahaut.

1.500 m. juniors, seniors : 1. Dufourmantelle (S. C. Albert), 4' 10" 9/10 (record battu) ; 2. Pétain (R.C.A.), 4' 14" 2/10 ; 3. Piquet (O.I.C.L.) ; 4. Van Peene (Dunkerque) ; 5. Bonte (Marquette).

Longueur : 1. Héricé, 6 m. 51 ; 2 Denis (Lille), 6 m. 47 ; 3. Duoli (Arras), 6 m. 07.

Hauteur, seniors : 1. Charles (Hellemmes), 1 m. 65 ; 2. Bonningue (U.S.T.) ; 3. Falleux (Boulogne).

Hauteur, cadets : 1. Nonon (Hellemmes), 1 m. 50 ; 2. Fauquet (St Amé-Liévin), 1 m. 45.

3.000 m., seniors : 1. Wartelle (R.C Roubaix), 8' 56" 6/10 ; 2. Nys (U.S.T.), 9' 20" ; 3. Cugnon (Maubeuge) 4. Carion (R.C.A.) ; 5. Lecerf (U.S Marquette) ; 6. Bertin.

APPEL A L'ATHLETISME

60 m. cadets : 1. Cordier (Amiens) 7" 5/10 ; 2. Deblauwe (Tourcoing) **80 m. juniors** : 1. Leresme (Corbehem), 9" 6/10 ; 2. Duval (Maubeuge) **80 m. cadettes** : 1. Lagrenade (Maubeuge), 8" 7/10 ; 2. Plankaert (Roubaix).

Hauteur, cadets : 1. Fiévet (Debalu), 1 m. 50 ; 2. Lahausse (Roubaix), 1 m. 45.

Hauteur, cadettes : 1. Plankaert (Roubaix), 1 m 29 ; 2. Normand (Amiens).

Hautsur, juniors : 1. Pichaux (Arras), 1 m. 50 ; 2. Linguy (Arras).

Hautsur, juniors demsz : 1. Van Eckout (Roubaix), 1 m. 25 ; 2. Watteau (Tourcoing).

Hautsur, seniors demas : 1. Chanteloup (Arras), 1 m. 20 ; 2. Vandercruyssen (Roubaix).

100 m., cadets : 1. Reubrez (Armentières), 12" 1/10.

60 m., seniors damsz : 1. Fauconnier (Amiens), 8" 9/10.

60 m., juniors demas : 1. Wetteau (Tourcoing), 8" 2/10.

La réunion du Stade Roubaisien

C'est dans une ambiance fort sympathique, très familiale même, que se sont déroulées les diverses épreuves de la réunion organisée par le Stade Roubaisien.

Une équipe homogène « importée » de toute pièce, défendit les couleurs vert et blanc et le fit avec un certain « métier ». Nous avons déjà eu occasion de dire tout le bien que nous pensions de la section féminine de Lakanal, en empruntant les couleurs Stadistes, elle n'a rien perdu de ses qualités et c'est au contraire complétée par l'appoint d'éléments nouveaux.

Si dans l'ensemble, les performances sont assez moyennes, nous n'aurons garde d'oublier le beau temps réalisé par les Stadistes dans un 4 fois 500 mètres, temps qui leur permit de battre, mais de façon officieuse, un record de France.

Il reste peut-être encore beaucoup à faire mais, cependant, de l'excellent travail a déjà été accompli et les connaissances des uns joints à celles des autres doivent permettre à cette section de remporter de jolis succès.

Des terrains de concours parfaitement aménagés, une piste bien tracée facilitèrent les concourrents qui opérèrent sous la direction des dévoués qua sont l'entraîneur Jean-jean, la secrétaire Mlle Degraeve et Mlle Th. Verreydt, ainsi que la Commission du Stade eu grand complet.

Voici les résultats :

CADETTES

60 m. .. 1. Amiens, Dhénin, 9" ; 2. Doual, Mlle Toureute, 9,2 ; 3. Amiens, Mlle Delmarre, 9.4 ; 4. O.L. Mlle Labbe, 9.4.

200 m. — 1. Amiens, Pruvote Paulette 30,5 ; 2. Doual, Devred, 33.4 ; 3. S.R., Demunder, 34.2 ; 4. O.L., Flyps, 34.6.

500 m. — Amiens, Onfrey, 1.31 ; Amiens, Gernier, 1.31,4 ; S.R., Demaunter R., 1.35.2 ; O.L., Labbe, 1.42.

Longueur. — Amiens, Pruvote Paulette, 4.33 ; Doual, Tourroute, 4 m. 18 ; Amiens, Onfrey, 4 m. 10 ; O.L., Flyps, 3 m. 50.

Hauteur. — Amiens, Dhénin, 1 m 30 ; Doual, Devred, 1 m. 25 ; Amiens, Gernier, 1 m. 25 ; S.R., Debecker M. 1 m. 15.

Poids. — Amiens, Pruvost Paulette, 6 m. 89 ; Amiens, Onfrey, 7 m. 68 ; O.L., Labbe, 7 m. 04 ; S.R., Debacker M., 8 m. 36.

Relais 4x60 — Amiens, 36,3 ; S. R., 40.

JUNIORS

100 m. — Amiens, Pruvot Micheline, 14 ; Doual Maes, 14,6 ; S.R., Millescamp G., 14.7 ; S.R., Breau L., 16,8.

300 m. — Amiens, Mianneye, 46,5 ; S.R., Millescamps, 46,9. Verreydt, 49.3 et Puttmann, 49.3.

800 m. .. S.R., Vorreydt L., 240.

Longueur .. Amiens Mlannaye, 5 m. 19 ; O.I.C.L., Bigotte, 4 m. 50 ; Doual, Mees, 4 m. 37 ; S.R., Préau 3 m 75.

Hauteur. — Pruvot Micheline, 1 m. 42, Amiens ; Bigotte, 1 m. 40, O.I.C.L. ; Verreydt L., 1 m. 30, S.R. ; Duflies, 1 m. 10, O.I.C.L.

Poids. — Amiens, Pruvot Micheline, 9 m 06 ; O.I.C.L., Bigotte, 8 m. 52 ; Amiens, Mianneye, 7 m. 78 ; S.R., Verreydt 6 m. 46.

Relais 4x100. — Amiens, 53,9 ; Doual, 57,4 ; S.R., 59,2.

SENIORS

100 m. — S.R., Dendauw, 13.3 ; S.R., Zamet, 14 ; Doual, Foster, 15 ; Doual, Leducq, 16.2.

200 m. — Zamet, 29.8, Dendeuw, 29.8, Vanpeteghem M., 34,9, Désir G., 35, toue du S.R.

400 m. — Hyroux L., 1' 8" 6/10 Venreust D., 1' 11"2, Vanpeteghem, 1 11" 7, tous du S.R.

Hauteur. — S.R., Hyroux L., 1 m. 40 ; S.R., Dendauw Y., 1 m. 35 ; Douai, Fostier, 1 m. 20 ; Amiens Pruvot Madeleine, 1 m. 15.

Longueur. — S.R., Zamet J., 4 m. 53 ; S.R., Dendauw Y., 4 m. 41 ; Doual, Fostier, 4 m. 20.

Puids. — S.R., Zamet, 8 m. 72 ; Amiens, Pruvot Madeleine, 7 m. 37 ; Doual, Leducq, 4 m. 20.

Disque. — S.R., Zamet, 31 m. 83 ; S.R., Hyroux L., 26 m. 41 ; Amiens, Mlennye, 21 m. 50 ; Amiens, Pruvot Madeleine, 16 m. 36.

Relaix 4x100. — S.R., 56,8 ; O.I C.L., 1' 00' 4.

Tentativo de record du 4x300 par le Stade Roubaisien W. ... Résultat : 3.5, 6/10 ; enclen record : 3,29, 8/10 fait à Moneco le 14/6/39, per Fémina-Sport, Perls.

Championnat d'Académie féminin

Les Championnats d'Athlétisme féminin de l'Académie de Lille se sont déroulés au stede Guy Lafort, sous la présidence de M. le Recteur Une présentetion impeccable aligne 18 sélections d'établissements de jeunes filles du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

LES RESULTATS

Catégorie cadette. — **60 m.** — 54 participantes : 1. Voisin, Collège d'Avesnes, 8" 6/10 ; 2. Casteur, Sévigné Tourcoing, 8" 9/10 ; 3. Colingen, Jean-Macé, 9" 2/10. — **Hauteur.** 35 participantes : 1. Legay, Jean-Macé, Lille, 1 m. 38 ; 2. Voisin, Collège Avesnes, 1 m. 33 ; 3. Berteaux, Fénelon Lille, 1 m. 33. — **Longueur.** 43 participantes :. 1. 1. Champion, Col. Béthune, 4 m. 41 ; 2. Fournier, Col. Tourcoing, 4 m. 39 ; 3. Wagnion, Lycée Roubaix, 4 m. 36. — **Poids.** 17 participentes : 1. Biotteau, Lycée Fénelon, 9 m. 68 ; 2. Marhem, Col. Tourcoing, 9 m. 18 ; 3. Wagnon, Lycée Roubaix, 8 m. 88.

Catégorie juniors. — **60 m.** 39 participentes : 1. Wateau, Col. Tourcoing, 11" 2/10 ; 2. Boudoux, Col. Péronne, 11" 3/10 ; 3. Leroux, Jean-Macà Lille, 11" 4/10. — **150 m.** 18 participantes : 1. Duquesne, Sévigné Roubaix, 21" 5/10 ; 2. Lagrande, Col. Meubeuge, 21" 5/10 ; 3. Pochet Col. Cambrai 22" 6/10. — **Hauteur.** 28 participantes : 1. Grigny, Lettres Etat, 1 m. 30 ; 2. Bourdon, Col. Péronne, 1 m. 25 ; 3. Patoux, Col. Tourcoing, 4 m. 73 ; 2. Duquesne, Sévigné Roubaix, 4 m. 38 ; 3. Cappelle, Sévigné Tourcoing, 4 m. 32. — **Poids,** 8 participantes : 1. Watteau, Col. Tourcoing, 9 m. 39 ; 2. Leroux, Jean-Macé, 8 m. 73 ; 3. Vaneckout, Col. Technique Roubaix, 8 m. 41.

Catégorie seniors. — **100 m.,** 5 participantes : 1. Leroux, Jean-Macé Lille, 14" 3/10 ; 2. Scotte, Col. Boulogne, 14" 5/10 ; 3. Descheerder, Col. Armentières, 15" 6/10. — **200 m.,** 8 participantes : 1. 1. Delecou, Sévigné Roubaix, 31" 6/10 ; 2. Bouche, Sévigné Roubaix, 31" 8/10 ; 3. Depelseneire, Col. Maubeuge, 34" 1/10. — **800 m.,** 8 participantes : 1. Vandebroucq, Sévigné Roubaix, 2' 49" 2/10 ; 2. Trillet, Sévigné Roubaix, 2' 57" ; 3. Verpauwen, Sévigné Roubaix, 2' 57" 8/10. — **Heuteur,** 4 participantes : 1. Leroux, Jean-Macé, 1 m. 40 ; 2. Delattre, Col. Béthune, 1 m. 25 ; 3. Pruvost, Col. Béthune, 1 m. 20. — **Langueur,** 4 participantes : 1. Delattre, Col. Béthune, 4 m. 27 ; 2. Scotte, Col. Boulogne, 4 m. 04 ; 3. Bouche, Sévigne Roubaix, 3 m. 95 — **Poids,** 5 participantes : 1. Periais, Col. Arras, 8 m. 80 ; 2. Mme Gonez, Médecine Etet, 7 m. 95 ; 3. Salze Sévigné Roubaix 7 m. 50.

CLASSEMENT par ETABLISSEMENT

Catégorie cadette. — **Criterium.** — 1er. Collège d'Avesnes, 8 pointe ; 2e, Jean-Macé, Lille, 8 pts ; 3e, Lycée Fénelon, 7 pts ; 4e, Collège Tourcoing, 6 pts ; 5e, Collège Béthune, 5 pts ; 6e, Sévigné Tourcoing, 5 pts ; 7e, Sévigne Roubaix, 3 pts ; 8e, Lycée Roubaix, 2 points.

Catégorie juniors. — **Championnat** — 1er, Collège Tourcoing, 15 points ; 2e, Sévigné Roubaix, 8 pts ; 3e, Collège Péronne, 8 pts ; 4e, Lettres Etat, 5 pts ; 5e, Jean-Macé Lille, 5 pts ; 6e, Collège Maubeuge, 5 pts ; 7e, Collège Technique Roubeix, 4 pts ; 8e ex-aequo, Collège Cambrai, Sévigné Tourcoing, 2 pts ; 10e, Collège Béthune, 2 pts ; 11e, Lycée Fénelon, 1 point.

Catégorie seniors. — **Championnat** — 1er, Sévigné Roubaix, 23 points ; 2e, Collège Béthune, 12 pts; 3e, Jean-Macé Lille, 10 pts ; 4e, Collège Boulogne, 6 pts ; 5e, Collège Arras, 5 pts; 6e, Médecine Etat, 3 pts ; 7e, Collège Armentières, 3 pts ; 8e, Collège Maubeuge, 2 points.

RESULTATS DE PARTOUT

A Marseille, en raison de l'absence de Lalanno, Rochart et Papouin, les épreuves n'ont pas un l'intérêt escompté. Le 5.000 mètres a été remporté par Sicard, de La Rochelle, en 15' 9" devant Capello à 1" et Pugazon à 4". — A Bordeaux, Viene gagne le 400 m. hales devant Lalouviar. Lapolnte passe 1 m. 85 et Montrano 1 m. 80 dans le saut en hauteur — A Périgueux, aucuno performance apéciale ; Bouriés passe 1 m 80 au saut en heuter — A Cean, Boulanger sauto 6 m. 95 en longueur. — A Clermont, le 100 m. est gagné par Simand en 11" 4/5 ; Simone Jacquet bat le record de France cadets du sauf en hauteur avec 1 m 45.

Les Championnats du Nord

Ces championnats seront disputés au Stade Donet Ageche, à Marquette, le dimanche 20 juin.

En raison du nombre important des épreuves et des engagés (plus de cinq cents) et des possibilités ferroviaires pour les districts éloignés (Avesnois), les organisateurs ont établi un horaire qui sera rigoureusement respecté.

A 8 h. 30, ouverture du Secrétariat, remise des dossards, vérification des licences.

A 9 h. 30, finales : 10.000 mètres seniors, triple saut juniors et seniors. Eliminatoires disque juniors et seniors ; poids cadets, juniors, seniors.

A 10 h. 30, éliminatoires : Saut en longueur cadets, juniors, seniors ; saut en hauteur juniors, seniors, cadets ; lancer du javelot juniors, seniors.

Courses. — Séries des 400 m. hales seniors, 50 m. cadets, 100 m. juniors et seniors, 800 m. juniors et seniors, 200 m juniors et seniors, 300 m. cadets, 400 m. juniors et seniors, 1.000 m. cadets, 110 m. haies juniors et seniors, 1/2 finales des 80 m. cadets, 100 m. juniors et seniors, 200 m. juniors et seniors, 300 m. cadets, 400 m. juniors et seniors, 55 m. haies cadets, relai 4 x 100.

Vers 12 h. 15, finales du marteau juniors et seniors.

L'après-midi, le réunion débutera à 14 h. précises et les finales des courses auront liou dans l'ordre suivant :

400 m. haies seniors, 5.000 m. seniors, 110 m. haies juniors et seniors, 80 m. cadets, 100 m. juniors et seniors, 55 m. haies cadets, 3.000 m. juniors, 1.000 m. cadets, 200 m. juniors et seniors, 1.500 m. juniors et seniors, 400 m. juniors et seniors, 800 m. juniors et seniors, 3.000 m. ateeplo seniors, 300 m. cadets, relai 4 fois 100 m., relet 4 fois 400 m.

Pendent les courses, finales des concours, perche, hauteur, disque, poids, longueur et javelot.

Les clubs et athlètes sont priés de prendre note de ce programme et de s'y conformer le jour des épreuves, car eucune dérogetion ne sere admise.

CYCLISME

DE MEUR EST SECOND DU GRAND PRIX D'EUROPE

Cette grande compétition qui se déroulait à Paris a vu la victoire de Guy Lapébie. Le Valenciennois De Muer termine en seconde position à 30" du veinqueur ce qui confirme nettement le valeur du poulain de l'aml Vellicia.

AUTRES RESULTATS

Vichy-Limoges est gegné par Cogan devent Abelle à 2', 3. Gienello, 4. Cemellini, etc...

Le Grand Prix de Roanne est gegné par Auclercq.

Au vélodrome de Veuglrerd, l'équipe Lamboux-Leduo couvre 95 kms 850 dans l'émérialne de deux heures.

DANS 1 JOUR
TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE

VOICI 2 RITOURNELLES DONT LES AUTEURS GAGNENT CHACUN 1.000 FR.

(air : Refrain de la Madelon) de Mireille : THENARD, Paris-XVIIe

La Loterie pour nous n'est pas cruelle,
Quand on lui prend des billets en série,
Eli' vous rend des lots en tribambelle...
Loteria ! Loteria ! Loteria !

(air : Il court, il court le furet) de Melle Suzanne BEUGLER, Nancy

Ils courent, ils courent les veinards
Gagnants de la Loterie
Ils vont toucher les chançards,
Les lots d' l'une ou l'aut' série
Celui-ci touche six millions
Il avait les deux séries
L'autre n'encaisse qu'un million
Il n'avait qu'une seule série
Ils courent, ils courent à la caisse
Aux guichets chacun s'empresse
D' présenter son numéro
Et de toucher son gros lot.

Envoyez aussi votre ritournelle au : Service des Concours de la Loterie Nationale : Boîte Postale n° 2, Paris

LOTERIE NATIONALE

REVISIONS
BACCALAUREATS
BREVETS
EXAMENS DE PASSAGE
Pour toutes classes
PRIMAIRES ET SECONDAIRES
COURS PAR CORRESPONDANCE
PIGIER 53, Rue de Rivoli — PARIS (1er) — Téléph. GUT 44-88
Programme gratuit sur demande

Une spécialité des LABORATOIRES DULFRANCE
DULSOJA
Aliment composé à base de FARINE de SOJA

CHAMPIONNAT REGIONAL DES SENIORS

Demande ayant été faite à « La Pédale Madeleinoise » d'organiser le Championnat Régional des Seniors, l'épreuve en cours et annoncée pour la 1er Juillet à La Madeleine est remplacée par l'important Championnat Régional des Seniors.

Cette épreuve se disputera le 11 Juillet en un circuit de 6 km. 200 à parcourir 20 fois sur les territoires de La Madeleine, Lille et Marcq-en-Baroeul. Total 130 km. Départ Mairie de La Madeleine avec arrivée au 20e tour rue Pasteur, face au siège de « La Pédale Madeleinoise ».

Torpeur ou Maux de Tête après Manger
FOIE surmené : somnolence après les repas
INTESTIN paresseux : migraines et névralgies
Rajeunissez de corps et d'esprit en rajeunissant vos organes de digestion
Avec l'âge ou une vie sédentaire, la bile et les sécrétions de l'estomac se raréfient. Votre intestin (ce muscle long de 10 mètres), pétrit "ou ralentit"; dans vos reins, 9 millions de petits canaux commencent à se bloquer et n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique : les déchets s'accumulent, empoisonnent le sang et causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. Chaque matin, comme vous vous lavez votre figure, lavez votre foie, vos reins et votre intestin, en prenant simplement, dans votre petit déjeuner ou dans un verre d'eau chaude, une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad) d'Epsom), agissant à la façon des eaux de sources thermales, vous obligent à évacuer naturellement et à fond. Les poisons sont dissous et expulsés au fur et à mesure qu'ils se forment, si bien que les douleurs rhumatismales disparaissent d'elles-mêmes. La digestion redevient facile et courte comme à 20 ans. Une joyeuse sensation de bien-être inondera le corps et l'esprit. Commencez dès demain matin : prendre vos Sels Kruschen. Chez tous les pharmaciens.
Leb. du Bec, r. du Bac, Asnières (S.)

Pour vous fortifier
Quintonine
MÉLIN PH^CIEN, CHATEAUROUX. VISA N° 848 P. 4847

Lisez LES SPORTS DU NORD
En vente le Samedi - Le N° 1 fr.

Purifiez votre sang pour combattre ces pénibles maladies
ECZÉMA
ARTHRITISME
CIRCULATION
AGE CRITIQUE
CONGESTION
QUANTITÉ de maladies désolantes sont dues au sang vicié. Mais qu'on purifie ce sang chargé d'impuretés, qu'on active sa circulation et naturellement, les boutons disparaissent, les eczémas se cicatrisent, les jambes alourdies de varices désenflent, les ulcères variqueux se ferment, les douleurs rhumatismales s'apaisent, la tension exagérée des congestifs baisse, les femmes à l'âge critique sont soulagées.
Aussi est-il bon d'attirer une fois de plus l'attention sur les propriétés désintoxicantes du Dépuratif Richelet Intégral. Grâce à lui, le sang purifié porte la vie jusqu'aux plus petites cellules et vous connaissez bientôt un remarquable bien-être. Autre résultat du la cure do Richelet : en apportant du magnésium à l'organisme, elle procure souvent un ecroissement très net de la vitalité générale. Ttes Phies. Préparateurs : Lab. Richelet, Beyonne (B. P.).
DÉPURATIF RICHELET INTÉGRAL
D. 65-3 Visa 361. P. 2501

DEMANGEAISONS

Si vous souffrez d'une maladie de la peau essayez donc l'Eau precieuse Dépensier.

Elle est utilisée avec succès depuis plus d'un demi-siècle, dans les cas de psoriasis, dartres, acné, eczema, démangeaisons, engelures, boutons, ulcères variqueux, maux de jambes.

Calmante et désinfectante, l'Eau Précieuse Dépensier reveille la vitalité des tissus sans les irriter et active la cicatrisation.

A ces qualités elle joint l'avantage de la rapidité d'action, de la facilité d'emploi, de la propreté. — Toutes Pharmacies

C. ROUX, 37, rue d'Alsace-Lorraine, Malakoff. (Visa N° 763. P 1714). 10036

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me Louis LECLERCQ, avoué à Saint-Pol-sur-Ternoise, 38, rue d'Arras. — Par jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de première instance de Saint-Pol-sur-Ternoise, jugeant correctionnellement, le treize mai mil neuf cent quarante-trois, enregistré. — Raquête de : 1e M. le Procureur de l'Etat Français ; 2° de la S.N.C.F., partie civile, ayant Me Leclercq pour avoué, contre : 1° M. Paul Patoux, employé à la S.N.C.F., demeurant à Saint-Pol ; 2° M. Marcel Lamps, employé à la S.N.C.F., demeurant à Saint-Pol, inculpés de vol au préjudice de la S.N.C.F. ; 3° M. Lussier Ernest, employé à la S.N.C.F., demeurant à Saint-Pol ; 4° M. Quida Maxime, employé à la S.N.C.F., demeurant à Saint-Pol ; 5° M. Ratel Joseph, employé à la S.N.C.F., demeurant à Saint-Pol, inculpés de recel au préjudice de la S.N.C.F. — Le Tribunal e condanné : Patoux en deux ans d'emprisonnement et 1.000 francs d'amende ; Lamps, en dix-huit mois d'emprisonnement et 1.000 francs d'amende ; Lussier, en un an d'emprisonnement et 500 francs d'amende ; Quide, en un an d'emprisonnement et 500 francs d'amende ; Ratel, en six mois d'emprisonnement (avec sursis) et 200 francs d'amende. Et e ordonné, en outre que le jugement serait publié par extrait à la diligence de la S.N.C.F. et aux frais des condamnés dans les journaux « Le Télégramme » « L'Echo du Nord » et « Le Réveil du Nord ». Et qu'un extrait serait affiché pendant sept jours consécutifs à la Mairie et au domicile de chacun des condamnés, à l'extérieur et à l'intérieur de la gare de Saint-Pol, et en 100 exemplaires, partout où la S.N.C.F. le jugerait utile. — Pour extrait conforme Signé : LECLERCQ 18.652

Etudes de Me Maurice CARON, notaire à Saint-Quentin, 39, rue du Gouvernement, et de Me Jean LABOURET, avoué en la même ville, 9, place des Enfants-de-Chœur (Successeur de son père). — Vente par suite de licitation, en quatre lots de : 1° **Un grand immeubles**, sis à Saint-Quentin, rue Michelet, N° 74, comprenant : trois étages divisés en appertements et quatrième étage mansardé, entrée cochere, petite cour ; 2° **Une propriété** sise même ville, rue Michelet, N° 76, comprenant maison d'habitation, ateliers, sellerie, et cour ; 3° **Une maison**, sise audit lieu, rue Michelet, N° 80, avec magasin, cour et entrée cochere ; 4° **Une maison bourgeoise**, sise même ville, rue de Lorraine, N° 7, avec deux étages, cour et jardinet. — L'adjudication aure lieu le mercredi vingt-huit juillet mil neuf cent quarante trois, à quatorze heures, à l'audience des criées du Tribunal civil de Saint-Quentin, au Palais de Justice de la dite ville, salla ordinaire des eudiences. — On feit savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saint-Quentin, le dix-neuf mai 1943, enregistré, et aux requête, poursuites et diligences de : 1° M. René Roy, syndic liquidateur, demeurant à Saint-Quentin, 10, rue Varlet, « Agissant en qualité de liquidateur à l'exécution du concordat moyennant « abandon total d'actif obtenu par M. René Leroy, carrossier, demeurant à Saint-Quentin, et « ses créanciers, le 29 novembra 1939, à la suite « des opérations de sa liquidation judiciaire, déclarée suivant jugement rendu par le Tribunal « de commerce de Saint-Quentin, la 14 avril 1939, « nommé à ladite fonction, par autre jugement « du même Tribunal, randu le 9 janvier 1940, « lequel a homologué le concordat précité ; 2° Mademoiselle Yvette Gillette Leroy, célibataire majeure, demeurant à Saint-Quentin, 29, rue du Palais-de-Justice. Poursuivants, ayant Me Jean Lebouret pour avoué constitué, en présence ou eux duement appelés do : 1° M. René Fernand Leroy, carrossier, demeurant à Saint-Quentin, 72, rue Michelet, époux de Mme Merie Eugénie Thérèse Brancourt. Co-licitant ayent Me Havy pour avoué constitué ; 2° Mme Marie Mathilde, dite Fernande Leroy, épouse de M. Georges Emile Mariage, entrepreneur, demeurant à Saint-Quentin, 47, boulevard Roosevelt. « Prise tant en son nom « personnel qu'en sa qualité de tutrice dative des mineurs ; 1° Jeannine Merie Thérèse « Leroy, née à Paris (20e), le 6 novembra 1924 ; « 2° Jean Lucien Michel Leroy, née à Paris (20e) « le 22 juillet 1927, issus du mariage de M. Maurice Louis Leroy, et Mme Blanche Meria Thérèse Sauvigny, tous deux décédés ; Mma Mariage nommée à ces fonctions de tutrice par « délibération du Conseil de famille dessdits mineurs, tenue sous la présidence de M. le Juge « de Peix du 20e arrondissement de Paris, le 22 « février 1938 ; 3° M. Georges Emile Meriege entrepreneur, demeurant à Saint-Quentin, 47, boulevard Roosevelt. « Pris tant en son nom « personnel que pour l'assistence at l'autorisation nécessaires à la dame son épouse, et en « sa qualité de co-tuteur des mineurs Leroy susnommés, fonctions euxquelles il a été désigné « suivant délibération du Conseil de famille desdits mineurs, tenue sous la présidence de M « le Juge de Paix du 20e arrondissement de Paris, « le 22 février 1938 ; 4° Mma Jeenne Thérèse Leroy, épouse de M. Lucien Georges Jourdein commerçant avec lequel elle demeure à Saint-Quentin, place du 8-Octobre, n° 18 ; 5° M. Lucien Georges Jourdain, commerçant, demeurant à Saint-Quentin, place du Huit-Octobre, N° 18, « Pris tant en son nom personnel s'il y a lieu « que pour l'assistance et l'autorisation nécessaires à la dame son epouse ; « 6° M. Pierre Jean Alfred Leroy, demeurant à Paris, 86, rue de Bagnolet, ci-devant, et actuellement à l'école des Mines de Nancy, demeurant en cette ville, 1, rue Eugene-Vallin. Co-licitants ayant Me Patoux, pour avoué constitué, et encore en présence ou lui duement appelé de : M. Alfred Sauvigny, professeur à l'Ecole Estienne, demeurant à Paris boulevard Voltaire, N° 36, « Prie en qualité de « subrogé tuteur des mineurs Leroy sus-nommés, « fonctions euxquelles il a été nommé suivant « délibération du Conseil de famille en date du « 22 février 1938 ».

Il sera procédé, le **mercredi vingt-huit juillet mil neuf cent quarante-trois**, à quatorze heures, à l'audience des criées du Tribunal civil de Saint-Quentin, au Palais de Justice de cette ville, salle ordinaire des audiences, à la vente sur licitation, en quatre lots, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux ; des immeubles dont la désignation suit :

DESIGNATION des immeubles à vendre telle qu'elle figure au cahier des charges. — DEPARTEMENT DE L'AISNE. Arrondissement, Canton et Ville de Saint-Quentin. Premier lot : **Un grand immeubis** sis à Saint-Quentin, rue Michelet n° 74, élevé sur cave divisée en six parties, d'un rez-de-chaussée divisé en magasin, de trois étages divisé chacun en couloir et deux appartements, comprenant : salle à manger, cuisine, deux chambres, cabinet de toilette et W.C., d'un quatrième étage mansardé divisé en six pièces, grenier et W.C. Eau, gaz, électricité. Entrée cochère commune avec la maison portant le n° 76 de la rue Michelet. Petite cour derrière la maison partant de la limite du magasin et d'une largeur de trois mètres environ. — Deuxieme lot : **Une Propriété**, sise à Saint-Quentin, rue Michelet n° 76 comprenant : Maison d'habitation élevée sur cave d'un rez-de-chaussée divisé en quatre pièces et véranda, d'un premier étage divisé en quatre chambres, mansarde et grenier au-dessus, cour Atelier de forge, atelier de charronnage, une sellerie et deux ateliers. Entrée par une porte cochère faisant partie de l'immeuble sis à Saint Quentin, 74, rue Michelet et commune avec la précédente maison. — Troisieme lot : **Une meison** sise à Saint-Quentin, rue Michelet n° 80, élevée sur cave d'un rez-de-chaussée divisé en deux pièces et cuisine, d'un premier étage divisé en quetre pieces cuisine et arrière-cuisine, deux mansardes et grenier au-dessus. Cour, avec entrée cochère ; dans cette cour : magasin. Quatriere lot : **Uns Maison beurgeeiss** sise à Saint-Quentin, rue de Lorraine n° 7, elevee sur cave d'un rez-de-chaussée, divisé en vestibule, salon, salle à manger, tuisine et W.C., d'un premier étage divisé en deux pièces, cuisine et cabinet de toilette et W.C., d'un deuxième étage divisé en deux pièces, cuisine et cabinet de toilette et W.C., grenier et une chambre mansardée au-dessus. Eau, gaz et électricité, cour et jardinet

MISES A PRIX : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par Me Jean LABOURET, avoué, et déposé au Greffe du Tribunal Civil de Saint-Quentin, où chacun peut, dès à présent, en prendre communication, les enchères seront reçues sur les mises à prix fixées par le jugement du 19 Mai 1943, savoir : Premier lot : **soixante-quinze mille francs** (75.000) ; Deuxième lot : **cinquante mille francs** (50.000) ; Troisieme lot : **quarante mille francs** (40.000) ; Quetrième lot : **quarante mille francs** (40.000). Total des mises à prix : **Deux cent cinq mille francs**, ci, 205.000 frs. Taux des enchères : **mille francs**. Le ministère d'avoué est indispensable pour porter des enchères à l'audience.

AVIS IMPORTANT. — Conformément aux dispositions de la loi du 16 Novembre 1940, seules pourront faire porter des enchères les personnes qui auront obtenu préalablement l'autorisation préfectorale prévue par ce texte. Les enchérisseurs doivent donc s'adresser dès à présent à leur avoué pour l'accomplissement de ces formalités préalables. — Fait à Saint-Quentin, le 11 Juin 1943. (Signé) : Jean LABOURET et enregistré.

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1° Me CARON, notaire à Saint-Quentin ; 2° Me Jean LABOURET, Me Meurice HAVY, Me Alphonse PATOUX, avoués à Saint-Quentin. 1.305

Etude de Me André GODIN, avoué, à Arras, 19, rue Gambetta. — **ADOPTION.** D'un jugement rendu par le Tribunel Civil d'Arras, le dix-neuf mai mil neuf cent quarante-trois, enregistré, aux requête, poursuites et diligences do M. Georges Edmond Pavy, ajusteur-mécanicien, et Mma Andrée Suzanne Malfait, son épouse, qu'il essiste et autorise, demeurant ensemble à Sainte-Catherine-lez-Arras, ayant Me André Godin pour avoué Il appert, que les époux Pavy-Melfait ont edopté la pupille de l'Assistance publique Givlane Leduc, née le trante mai mil neuf cent trente-sept, et que le Tribunel e